

PROCEDURE D'ADMISSION IRFASE RENTREE AOUT 2024

FORMATION Responsable de structure du logement Accompagné (RLA)

TEXTES ET REFERENCES

- Titre certifié RNCP 37325

CONDITIONS REQUISES A L'INSCRIPTION

Les candidats l'entrée en formation préparant au RLA doivent satisfaire aux prérequis ci-après :

- Complétude du dossier de candidature (copie des diplômes, CV, lettre de motivation)
- Justifier d'un diplôme ou titre de niveau 4 minimum
- Dérogation possible en l'absence d'un titre de niveau 4 sous réserve d'une Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

MODALITES D'ADMISSION

Directement auprès de l'IRFASE :

Public

Vous êtes étudiant, demandeur d'emploi, adulte en reprise d'études, ou salarié

- Vous devez candidater directement pour la formation RLA auprès de l'IRFASE sur notre site internet <https://irfase.fr/>
- Gratuité des frais d'admission à compter de janvier 2024

Pour cela :

- Avoir déposé un dossier de candidature dûment complété sur le site avec les pièces jointes demandées
- Avoir satisfait aux modalités d'admission organisées par l'IRFASE soit
 - Justifier d'un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel
 - Avoir satisfait à l'entretien d'admission (30 mn d'entretien)
- Pouvoir justifier de la prise en charge du financement des frais de formation (attestation et/ou devis signé).

NB : Dans le cadre de l'individualisation des parcours, les candidats souhaitant faire une demande devront adresser une lettre de motivation à la coordination de la filière.

En ce qui concerne les demandes relatives à la VAPP, nous vous invitons à vous rapprocher de rla@irfase.com

CONTACT ADMISSIONS RLA

Pour toute information, veuillez contacter
Lydie HERTIG – rla@irfase.com